



**L'avocat inscrit au barreau de Paris soutient que Samuel Eto'o est en train de conduire la Fecafoot vers une situation compliquée.**

Il n'y pas l'association des Clubs Amateurs du Cameroun qui s'insurge sur le fait que Samuel Eto'o, continue de gérer les affaires courantes de la Fecafoot, en dépit de sa condamnation avec sursis par un tribunal espagnol.

Samuel Eto'o Fils aurait perdu toute qualité pour rester le Président de la Fécafoot. Après l'Association des Clubs Amateurs du Cameroun qui est montée au créneau pour dénoncer l'imposture, voici venu le tour de l'avocat Me Christian Ntimbane Bomo de réclamer le départ de la super star de l'instance suprême du football camerounais.

Dans un texte publié sur internet ce samedi, l'avocat camerounais inscrit au barreau de Paris parle de l'illégalité de l'actuel exécutif de la Fédération conduit par Eto'o. Pour Me Christian Ntimbane Bomo, « ***Monsieur Samuel Eto'o ne doit plus poser les actes comme président de la Fecafoot conformément aux texte de la Fecafoot*** ».

L'homme du droit, et acteur de la société civile camerounaise, note que tout « ***acte qu'il pose depuis sa condamnation à 22 mois d'emprisonnement ferme est nul et de nul effet*** ».

D'après les éclairages du brillant juriste, Samuel Eto'o met dorénavant la Fecafoot et les intérêts du football camerounais en danger, car **«les sentences pénales étrangères produisent leurs effets au Cameroun conformément à l'article 14 du code pénal »**.

**«Nous ne pouvons pas demander aux autorités camerounaises de respecter le droit et en même temps accorder des passe-droits à d'autres citoyens ou personnes .Cette société des privilégiés doit disparaître. Nul ne doit être au-dessus des lois et du droit»**, Poursuit-il.

Me Christian Ntimbane Bomo exige pour finir que l'intérim soit être assuré à la Fecafoot par Céline EKO, première vice-présidente premier-vice, jusqu'à l'organisation de nouvelles élections.